

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

26/02/2018

Dossier complet le :

26/02/2018

N° d'enregistrement :

2018-6209

### 1. Intitulé du projet

Aménagement d'une aire naturelle de stationnement pour la maison Asporotsttipi et de cheminements sur le site du domaine d'Abbadia - Commune d'Hendaye

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conservatoire du Littoral

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Laure GUILHEM, déléguée adjointe Aquitaine

RCS / SIRET

1 8 0 0 0 5 0 1 9 0 0 0 4 7

Forme juridique

7389

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Milieux aquatiques, littoraux et maritimes  n°14 : travaux, ouvrages et aménagements dans les espaces remarquables du littoral et mentionnés au 2 et au 4 du R-121-5 du Code de l'Urbanisme	- création d'une aire naturelle de stationnements de 10 places ( 525 m <sup>2</sup> ) - réhabilitation de cheminements existants (450 ml) - création de cheminements (17 ml)

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet s'inscrit au sein d'une réflexion d'ensemble autour du domaine d'Abbadia, pôle d'attraction touristique majeur. Il concerne la création d'une aire naturelle de stationnements aux abords de la ferme Asporotsttipi (centre d'interprétation de la Corniche réhabilitée en 2015). Ce stationnement sera utilisé de manière saisonnière hors période estivale (accès facilité les jours de pluie et en soirée) en complément du parking principal d'Ascoube situé à 450m (en cours d'étude). Afin de relier ces différents lieux, l'aménagement de l'aire naturelle de stationnements s'accompagne de travaux sur les cheminements doux (réhabilitation du sentier existant entre Ascoube et la ferme d'Asporotsttipi en périphérie du site / création d'une jonction entre ce sentier et le cheminement existant qui mène à la ferme).

#### **4.2 Objectifs du projet**

La réflexion globale sur les stationnements pour les sites du château d'Abbadia, d'Asporotsttupi, de Katalinkoenea ainsi que pour l'accès au Sentier du Littoral a mis en évidence la nécessité de réaménager et d'étendre le parking d'Ascoube, d'aménager des stationnements latéraux sur l'emprise de la RD912, de créer deux "poches" (château d'Abbadia et Asporotsttupi) de capacité réduite. Ce projet global a été validé en CDNPS le 8/12/2016.

Dans ce cadre, l'objectif est de disposer d'une petite aire de stationnements proche de l'équipement. Les stationnements actuels (et projetés) se situent sur le parking d'Ascoube, à 450 mètres, distance satisfaisante pour la majorité des usages. Cependant, en période hivernale (utilisation nocturne / chemins "naturels" dégradés suite aux conditions climatiques, fortes pluies) la proximité des stationnements devient nécessaire pour les usagers. En dehors des périodes d'utilisation, notamment l'été, le site sera fermé par un portail.

La réalisation de cet équipement a pour objectif de maintenir les qualités paysagères et environnementales du site. Ainsi, la parcelle retenue pour la création de l'aire naturelle a été choisie car elle se situe dans la continuité des aménagements de la ferme Asporotsttupi, ne nécessitant pas la création d'un nouvel accès. De plus, sa topographie tend à limiter les terrassements. Le revêtement engazonné, le traitement des limites, le prolongement de la lisière permettront de maintenir la continuité avec l'existant.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le projet comprend :

- 1- le terrassement et l'aménagement de l'aire naturelle en mélange terre/pierre engazonné sur une assise en GNT
- 2- la plantation d'arbres d'essences locales dans le prolongement de la lisière existante entre l'aire de stationnement et la route départementale
- 3- l'implantation d'une clôture "agricole" (piquet d'acacias et grillage à moutons) plantée d'une haie "champêtre" similaire à l'existant et doublée d'une noue + mise en œuvre d'un portail en acacias (similaire au modèle présent sur l'ensemble du site)
- 4- l'implantation de mobilier pour attacher les vélos dans l'espace enherbé
- 5- la réhabilitation du cheminement sur l'emprise existante (reprise de l'assise en concassé et mise en place de copeaux de bois + intégration de contre-marches en bois dans les zones les plus pentues)
- 6- création de deux jonctions piétonnes en sable stabilisé.

Les travaux se dérouleront sur une période d'un mois.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Les activités en phase d'exploitation sont limitées à la taille des haies et la fauche de l'aire naturelle.

Pour le cheminement réhabilité, l'entretien consistera au regarnissage de la couche superficielle en copeaux de bois.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Évaluation des incidences Natura 2000
- Permis d'aménager
- Autorisation ministérielle au titre des travaux en site classé

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Création d'une aire naturelle de stationnements	525 m <sup>2</sup>
Réhabilitation du cheminement existant	450 ml
Création d'une jonction piétonne	17 ml

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune d'Hendaye  
Route de la Corniche

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 1° 73' 90" W Lat. 43° 37' 70" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 : Falaises et landes de la Corniche basque et du doamine d'Abbadia (720020027) à environ 150 mètres au Nord de l'aire d'étude ZNIEFF de type 2 : Littoral basque de Socoa à Hendaye (720012825) sur l'intégralité de l'aire d'étude
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hendaye
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aux abords du périmètre du Château d'Abbadia - façades, toitures, pièces et décors, chapelle : classement par arrêté du 21.12.1984 - parties non classés du château et parc : inscription du 06.07.2012
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Hendaye est située dans le périmètre d'un PPRn approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site du Littoral (Hendaye) 16/06/1972
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 au titre de la directive Habitats : Domaine d'Abbadia et corniche basque (FR7200775) sur l'intégralité de l'aire d'étude Site Natura 2000 au titre de la directive Oiseaux : Estuaire de la Bidasoa et baie de Fontarrabie (FR7212013) à environ 400 mètres au Nord de l'aire d'étude
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé de la Corniche basque 11/12/1984 sur l'ensemble de l'aire d'étude

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le revêtement des stationnements sera en mélange terre/pierre enherbé, ne créant pas d'imperméabilisation supplémentaire. Une noue existante sera prolongée afin d'éviter un apport d'eau depuis la prairie et raccordée au fossé de la route départementale.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrassement de l'aire naturelle de stationnements va engendrer un excédent de 250 m3 de terre végétale, dont une partie sera utilisée pour le mélange terre/pierre (50 m3). Le volume restant sera évacué et pourra être réutilisé par l'entreprise sur ses chantiers locaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux extérieurs au site : grave concassée issue des carrières locales / sable stabilisé issu de carrière locale.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	voir Étude d'incidence annexée Le projet, dans sa conception, a pris pleinement en compte la composante environnementale. Les impacts sont faibles à modérés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	voir Étude d'incidence du projet sur le milieu naturel en annexe

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre une consommation d'espace naturel/agricole, sur une surface de 830 m <sup>2</sup> .
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet améliore les déplacements doux existants par la réhabilitation du cheminement existant. En période d'utilisation de l'aire naturelle de stationnements (hors saison estivale), il engendre un flux d'entrées / sorties de véhicules modéré. Les aménagements prévus sur la route départementale, notamment la création d'un rond-point dans le cadre des travaux d'Ascoubé permettront de ralentir la circulation aux abords de l'accès à la Maison de la Corniche, ce qui sécurisera ce flux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Une augmentation du niveau sonore pourra être observée durant les travaux, liée à l'intervention des engins. La durée des travaux est estimée à 1 mois, limitant fortement cet impact dans le temps. D'autre part, l'absence de revêtement minéral limitera aussi le bruit durant les travaux.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations seront générées durant les travaux, liée à la mise en oeuvre de la couche de fondation du mélange terre/pierre. La durée des travaux est estimée à 1 mois, limitant fortement cet impact dans le temps.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein des paysages de la Corniche basque, dans la continuité des aménagements extérieurs de la ferme Asporotsttipi et en bord de route. A ce titre, il est rattaché à l'espace anthropisé de la ferme. De plus, afin de limiter son impact dans le paysage, le vocabulaire de l'aménagement fait référence à l'imagerie rurale (clôture, portail, essences végétales). Les vues sur l'aire naturelle de stationnements sont filtrées depuis la route départementale par le maintien et le prolongement de la lisière. Depuis le sentier du littoral, le site n'est pas visible.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prend place sur une prairie pâturée. La clôture sera déplacée de 13 mètres à l'intérieur de la prairie, ce qui ne nuira pas à son utilisation. L'accès à la prairie est maintenu.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

voir mesures ERC préconisées dans l'Étude d'incidence annexée

Le projet, dans sa conception, a pris pleinement en compte la composante environnementale . Son emprise est limitée.

Il a été décidé de réaliser une aire de stationnement dite « naturelle » privilégiant les zones enherbées traitées en mélange terre pierre enherbée et son pourtour en engazonnement de type prairie. Pour une meilleure insertion du projet dans son environnement, le choix a été fait de planter des arbres et arbustes et de conserver la haie arbustive existante en la renforçant avec de jeunes plants de Frênes.

Le choix des essences arborées et arbustives envisagées s'est porté sur des essences locales adaptées (Frêne, Erable champêtre, Noisetier, Houx, Cornouiller).

Enfin, l'aire de stationnement sera fermée en été, ce qui aura pour effet d'éviter un dérangement supplémentaire pour la faune (bien qu'elle soit située en bordure de la route de la corniche, RD912, relativement fréquentée toute l'année et en particulier l'été)

La mise en place d'une gestion extensive (pas d'engrais, pas de produits phytosanitaires) et respectueuse de la biodiversité, à l'image de celle qui est actuellement pratiquée sur le domaine d'Abbadia, permettra d'éviter les incidences sur le milieu naturel en phase d'exploitation.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale dans la mesure où une Étude d'incidence du projet sur le milieu naturel a déjà été réalisée. S'agissant d'un espace naturel protégé, le propriétaire, maître d'ouvrage, et le gestionnaire veilleront à la mise en œuvre de toutes les mesures ERC préconisées dans cette évaluation.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Étude d'incidence du projet sur le milieu naturel -> 6.1 milieux naturels

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Bordeaux

le

26/02/2018

Signature

  
**Laure GUILHEM**  
Déléguée Adjointe



**Conservatoire  
du Littoral**

Les Jardins de Gambetta  
Tour 2  
74 Rue Georges Bonnac  
33000 BORDEAUX



ANNEXE 2 / PLAN DE SITUATION ech : 1/25 000





ANNEXE 3 / PHOTOS DU SITE



photo 1 : environnement proche - juillet 2017



rehabilitation du cheminement

emplacement de l'aire naturelle de stationnements  
création d'une jonction piétonne



photo 2 : situation dans le paysage lointain - octobre 2017



# ANNEXE 4 / PLAN DU PROJET ech 1/250





ANNEXE 5 / PLAN DES ABORDS DU PROJET ech : 1/5 000





# ANNEXE 6 / PLAN DE SITUATION PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000

